

CONFLITS DANS L'AIR

COMMUNIQUÉS DE SECTION - ROISSY-CDG



Jeu de dupes

CE VENDREDI 28 AVRIL S'EST TENU UN CT LOCAL AVEC POUR ORDRE DU JOUR UN SEUL POINT : UNE RÉORGANISATION PARTIELLE DU SERVICE TECHNIQUE. CONFRONTÉS À UN CHOIX IMPOSSIBLE, VOICI LES RAISONS QUI NOUS ONT POUSSÉS À NE PAS Y ASSISTER.

Réorganisation du Service Technique

L'organisation du service technique ne concerne pas à proprement parler les ICNA. Néanmoins, nous pouvons être impactés, non pas dans notre organisation personnelle, mais en raison des conséquences sur le maintien opérationnel ou non des outils dont nous disposons pour effectuer nos missions.

Jusqu'à présent le SNCTA avait toujours maintenu un espace de dialogue constructif avec les autres organisations syndicales représentatives au sein du service technique. A chaque vote en CT qui ne concernait que les IESSA, nous nous étions au minimum abstenus, voire nous avions parfois suivi leurs demandes pour peu qu'elles étaient argumentées, renforçant ainsi le poids des personnels face à une administration qui n'est pas notre amie.

Le parallèle avec le Service Exploitation

Et puis il y a eu l'épisode des expérimentations RH pour les ICNA. Pour celles et ceux qui auraient la mémoire courte, nous rappelons que lors des CT relatifs à une nouvelle organisation du temps de travail des ICNA de Roissy, nous avons dû faire face à de sombres manoeuvres dépassant de loin le strict cadre local.

En effet, suite à la baisse des effectifs ICNA, l'administration avait besoin de modifier notre façon d'armer salle IFR et tours. Il leur fallait éviter le dépôt de mesures de régulation

ATFM et donc la création de délais peu attractifs dans ce que la DSNA appelle la vitrine du contrôle aérien français...

Le despotisme des centrales

Les ICNA de CdG ont indubitablement exprimé leur préférence à l'époque. Et pourtant, lors du CT dévolu à l'organisation du travail des ICNA, l'USAC-CGT, qui s'est majoritairement exprimée par l'intermédiaire de ses représentants IESSA, TSEEAC ainsi qu'un ICNA...du Bourget, a bel et bien voté contre le projet préféré par les ICNA de Roissy.

Ils ont très longtemps été suivis par l'UNSA qui, très peu représenté localement, a fait valoir sa posture nationale. Et quand l'UNSA s'est finalement résolue à respecter le souhait de la majorité, pour sauver les apparences, ses instances nationales ont fait courir des rumeurs calomnieuses de menaces physiques du SNCTA à l'encontre de ses représentants locaux.

Nos options

Pour en revenir au CT de vendredi dernier, voici les options qui s'offraient à nous :

- Voter contre le projet
Après le déroulement des CT successifs sur les expés ICNA, c'était quand même délicat pour nous de rejoindre aveuglément les organisations syndicales représentatives à la technique et de voter comme elles nous demandaient de le faire. D'autant qu'elles n'ont même pas osé nous approcher pour en parler...



- Voter pour le projet

Après tout on aurait dans ce cas là “seulement” appliqué la loi du Talion en représailles du CT et des calomnies qui nous concernaient. Mais non, désolé, le SNCTA préfère rester au dessus de ce genre de manoeuvres méprisables.

- S’abstenir

Par le fonctionnement du CT, s’abstenir étant ne pas s’opposer, cela n’aurait pas empêché l’administration de valider le projet, lui donnant même le vernis d’une opposition minoritaire. Et les centrales syndicales, dont on a pu constater la mauvaise foi croissante, auraient eu beau jeu de nous accuser de tous les maux et de faire croire que nous avons refusé un dialogue qu’elles n’ont pas offert.

- Ne pas siéger

Seul moyen de ne servir d’alibi à personne et de ne pas se salir avec les basses manigances des uns et des autres, ne pas siéger était nécessaire pour renvoyer administration et centrales syndicales dos-à-dos.

Nous sommes le SNCTA

Notre absence a donc permis d’envoyer un message clair à notre organisme : le SNCTA n’est pas là pour servir leurs intérêts.

Les expés devaient signifier le lancement d’une nouvelle relation fondée sur la confiance. Or se lancer unilatéralement dans des vérifications de présence, ou menacer de sanctions les personnels qui oublieraient de rendre leurs feuillets d’heures, sont pour nous au contraire autant de preuves majeures de défiance et d’infantilisation des ICNA.

Nous craignons, qu’une fois encore, l’administration ne sache pas saisir l’opportunité d’avancer en concertation avec ses personnels, et ne s’enferme dans une attitude de rapport de force. Si tel devait être la politique de management de notre nouvel encadrement, nous saurons lui rappeler qui fait quotidiennement fonctionner le centre.

Notre seule raison d’être a toujours été la défense sans équivoque des contrôleurs. Avec ou malgré les autres organisations syndicales, en accord ou contre notre administration, les contrôleurs décident seuls de ce qui est bon pour eux.

Renforcez notre poids et adhérez au SNCTA : www.sncta.fr/adherer-au-sncta

